

DC DRINKS CENTER
Achetez l'Esprit Libre
RESTAURANT LE CARNIVORE

CI23 SUCE TA CAN

A DRINKS CENTER ET AU RESTAURANT LE CARNIVORE

DU 13 JANVIER AU 12 FEVRIER 2024

FANZONE

COTE D'IVOIRE 2023 CAF COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

+237 670 43 33 31 / 699 48 20 71

Récépissé N°0000011/RDA/J06/SAAJP/BAPP du 29 MAI 2023

lavoixdesentreprises@gmail.com

LA VOIX DES ENTREPRISES

N° 037 du Mardi 06 Février 2024 - TEL: (+237) 674114156 - DP: Raphael Mforlem



PEAGES AUTOMATIQUES
Vers une mise en service des 7 premiers postes

PAGE 6



PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT



Une affaire de l'AUF et le Minpmeesa

PAGE 7

COMPTES NON CERTIFIÉS

TotalEnergies, Eneo, Cimencam, Prometal, Camtel et Neptune privés des avantages bancaires

Réunis en session ordinaire le 19 décembre 2023 à Douala, la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac) a recalé la moitié des entreprises proposées pour être inscrites sur la liste des entreprises de grand standing et d'importance nationale au Cameroun. Une décision qui résulte de l'absence d'états financiers certifiés de ces entreprises.

Page 2

FINANCEMENT AGRICOLE
52 milliards FCFA alloués à l'aménagement des terres

PAGE 5

BEAC



Trois candidats pressentis au poste de gouverneur

PAGE 7

ENTREPRISES

RELANCE DU SECTEUR
AGRICOLE

La filiale de l'Agence française de développement (AFD), a accordé à Advans Cameroun, une microfinance spécialisée dans le financement des très petites entreprises (TPE), une garantie de portefeuille de 1,3 milliard FCFA. Cette enveloppe vise à soutenir le secteur agricole camerounais et à renforcer l'inclusion financière dans les zones rurales.

Proparco alloue 1,3 milliard FCFA à Advans Cameroun

Le 26 janvier 2024, Proparco, filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au financement du secteur privé, a accordé à Advans Cameroun, une garantie de portefeuille d'un montant de 2 millions d'euros, soit 1,3 milliard de FCFA. Cette garantie a pour objectif de soutenir Advans Cameroun une institution de microfinance spécialisée dans le financement des très petites entreprises (TPE), dans le développement de son activité de crédit dans les zones rurales du pays, en mettant l'accent sur le secteur agricole et en apportant un appui aux petits exploitants agricoles.

Exprimant sur ce partenariat stratégique avec Proparco, Mamie Kalonda, Directrice générale d'Advans Cameroun, a souligné

l'importance de l'inclusion financière dans le pays. Elle a déclaré : « Advans Cameroun se réjouit du renouvellement de ce partenariat stratégique avec Proparco qui, à travers le mécanisme des garanties de portefeuille, accompagne notre filiale depuis plus de 10 ans dans ses actions en faveur du développement de l'inclusion financière au Cameroun. Plus de 70 % de nos clients affirment avoir vu un changement positif dans leur vie et leur quotidien grâce aux financements d'Advans Cameroun, l'impact est donc réel et mesurable. Nous sommes plus que jamais déterminés à jouer un rôle clé dans le développement économique local, en intensifiant l'appui financier orienté vers les petites entreprises et exploitations agricoles sur le territoire, et en nous posi-



tionnant comme leur partenaire de choix ».

En activité depuis 2007, Advans Cameroun a pour mission de fournir des services financiers adaptés aux besoins des artisans, des commerçants, des entrepreneurs et à leurs familles, ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises du pays. Grâce à la garantie accordée par Proparco, l'institution pourra augmenter ses prêts aux TPE du secteur agricole, considérées comme les parents

Directeur Général Proparco, filiale de l'Agence française de développement (AFD), Ambassadeur de France au Cameroun et la Directrice générale d'Advans Cameroun.

pauvres du financement bancaire au Cameroun, selon les officiels.

Cette enveloppe allouée par Proparco va contribuer à relancer le secteur agricole au Cameroun en renforçant l'accès aux financements pour les petits exploitants agricoles et en favorisant le développement économique local. L'objectif est de stimuler l'inclusion financière dans les zones rurales et de soutenir les très petites entreprises dans leur croissance et leur développement.

En outre, la garantie de portefeuille accordée par Proparco permettra à Advans Cameroun d'augmenter ses prêts aux TPE du secteur agricole, qui sont souvent confrontées à des difficultés d'accès aux financements bancaires. En renforçant l'accès à des crédits spécifiques pour les pe-

tits exploitants agricoles, Advans Cameroun contribuera à soutenir leur développement économique et à améliorer leur inclusion financière.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un partenariat stratégique entre Proparco et Advans Cameroun, qui dure depuis plus de 10 ans. Proparco, en tant que filiale de l'Agence française de développement (AFD) dédiée au financement du secteur privé, joue un rôle clé dans le soutien financier aux entreprises dans les pays en développement. En utilisant le mécanisme des garanties de portefeuille, Proparco accompagne Advans Cameroun dans ses actions visant à promouvoir l'inclusion financière et à favoriser le développement économique local.

Raphael Mforlem

COMPTES NON
CERTIFIÉS

Réunis en session ordinaire le 19 décembre 2023 à Douala, la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac) a recalé la moitié des entreprises proposées pour être inscrites sur la liste des entreprises de grand standing et d'importance nationale au Cameroun. Une décision qui résulte de l'absence d'états financiers certifiés de ces entreprises.

TotalEnergies, Eneo, Cimencam, Prometal, Camtel et Neptune privés des avantages bancaires

Parmi les entreprises exclues par la Commission bancaire d'Afrique centrale (Cobac), figurent des filiales de multinationales telles que TotalEnergies, Eneo et Cimencam, ainsi que l'opérateur public des télécoms Camtel, et les entreprises privées Prometal et Neptune Oil.

La Cobac a rejeté la demande de la moitié des entreprises proposées par l'Association professionnelle des établissements de crédit du Cameroun (Apeccam) pour être inscrites sur la liste des entreprises de grand standing et d'importance nationale pour

l'exercice 2024.

La décision de la Cobac, régulateur bancaire de la zone Cemac, est motivée par l'absence d'états financiers certifiés par le commissaire aux comptes au 31 décembre 2022, ce qui a rendu impossible l'examen de leurs dossiers. Conséquence, ces entreprises se voient priver d'un privilège bancaire.

En effet, les entreprises de grand standing et d'importance nationale bénéficient d'une réduction de 25 % des provisions relatives à leurs risques pour une durée d'un an à partir du 1er janvier 2024, conformément à la ré-

glementation bancaire de la sous-région. Cette réduction permet aux établissements bancaires de diminuer leur niveau de provisions sur les prêts accordés à ces entreprises, facilitant ainsi leur accès au crédit. Initialement fixée à 50 %, cette réduction a été ramenée à 25 % en 2020.

En revanche, six entreprises bénéficieront de ce privilège selon la décision de la Cobac. Il s'agit de la Nachtigal Hydro Power Company (NHPC), contrôlée à 40 % par Électricité de France, de la Société de développement du coton (Sodecoton), détenue à 59 % par l'État



Station service Totalenergies.

du Cameroun, du Port autonome de Douala (PAD), dont l'État est l'unique actionnaire, de la Société camerounaise de raffinage Maya et compagnie (Scrmc), entièrement contrôlée par le Libanais Hazim Chéhade, de MTN Cameroun (Mtn), détenue à 70 % par l'opérateur sud-africain de télécom-

munications MTN, et de Congelcam, propriété de l'homme d'affaires camerounais Sylvestre Ngouchinghe.

Outre la perte de privilèges bancaires, les entreprises exclues de la liste des entreprises de grand standing et d'importance nationale font face à des défis supplémentaires en termes d'image de marque et d'opportunités commerciales. Elles devront prendre des mesures pour améliorer leur transparence financière et regagner la confiance des institutions financières et des partenaires commerciaux.

RM

DISTINCTION

Le groupe agroalimentaire de premier plan, a reçu la prestigieuse certification « Top Employer 2024 », une reconnaissance mondiale qui témoigne de l'excellence des pratiques de gestion des ressources humaines de l'entreprise, mettant en avant son engagement envers l'acquisition et le développement des talents, le bien-être des employés.

Olam Food Ingredients certifié « Top Employer »

Top Employers Institute, une autorité mondiale a reconnu l'excellence des pratiques de gestion des ressources humaines d'Olam Food Ingredients (ofi Cameroun), une entreprise du groupe agroalimentaire de renommée mondiale. Cette certification prestigieuse honore les pratiques exceptionnelles de l'entreprise en matière d'acquisition et de développement des talents, de bien-être des employés, ainsi que de diversité et d'inclusion. Le processus de certification a impliqué une évaluation approfondie dans six catégories principales. Ces catégories comprennent la gestion stratégique et le leadership, l'organisation du travail et le changement organisational,

l'attraction des talents et l'intégration, le développement des employés en termes de performance et de carrière, l'engagement envers le bien-être et la reconnaissance, ainsi que l'unification autour des valeurs de l'entreprise, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, et de la durabilité. Cette reconnaissance mondiale atteste de l'engagement d'OFI Cameroun envers l'excellence dans les pratiques de gestion des ressources humaines, depuis le recrutement jusqu'à l'intégration, en passant par l'expérience globale des employés jusqu'à la fin de leur contrat. Elle démontre également la volonté de l'entreprise de favoriser un environnement de travail favorable et inclusif.



Lors de la cérémonie de remise de la certification au siège social de OFI Cameroun à Douala, Manna Joseph, Directeur Général et Vice-président de OFI, a souligné que depuis sa création, OFI a toujours valorisé son personnel et a fait du bien-être des employés une priorité. Il a ajouté que cette certification prestigieuse met en lumière l'héritage de près de trois décennies d'OFI en tant qu'entreprise qui

Trophée « Top Employer 2024 », décerné à OFI.

valorise son personnel, remontant aux premiers pas d'Olam au Cameroun. Manna Joseph a dédié ce prix aux employés de OFI Cameroun, soulignant que la certification est le fruit des efforts collectifs de tous les employés qui travaillent chaque jour avec diligence et dans un esprit de collaboration pour créer et maintenir un environnement de travail satisfaisant. Rappelons que pour obtenir la certification « Top Employer » décernée par le Top Employers Institute, les entreprises doivent satisfaire à un ensemble de critères rigoureux relatifs à la gestion des ressources humaines. Voici les principaux critères considérés lors du processus de certification : Stratégie de gestion des ressources

humaines, Leadership et gestion, Acquisition de talents, Développement des employés, Gestion des performances, Récompenses et avantages, Engagement des employés, Pratiques de développement durable. Il convient de noter que ces critères peuvent varier légèrement d'une année à l'autre et d'un pays à l'autre, en fonction des normes et des pratiques de gestion des ressources humaines spécifiques à chaque région. Le Top Employers Institute effectue des évaluations approfondies pour vérifier la conformité de chaque entreprise aux critères requis avant de décerner la certification « Top Employer ».

Raphael Mforlem

RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF

Malgré les près de 4 000 salariés jugés de trop, la Cameroon Telecommunications (Camtel), a émis un avis d'appel à candidatures signé, le 19 janvier 2024 par son directeur général, Judith Yah Sunday.

Camtel annonce un nouveau recrutement

Bien que le nombre exact de personnes à recruter ne soit pas précisé, il est évident que les nouvelles recrues seront appelées à prendre leurs fonctions dès le 1er mars 2024. Cette initiative vise à renforcer les effectifs de l'entreprise publique de télécommunications, qui comptait 3 996 employés en 2022, soit une augmentation de 10,08 % par rapport à l'année précédente. Selon la Commission technique de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic (CTR), un organisme spécialisé relevant du ministère des Finances, le Directeur général disposait de 170 collaborateurs directs. La même source souligne que l'étude-diagnostic commandée par le gouverne-

ment a révélé une organisation obèse et budgétivore, caractérisée par une prédominance du style administratif bureaucratique et centralisé. En 2022, Camtel a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 178 milliards de FCFA grâce à ses près de 4 000 employés, ce qui représente une contribution moyenne de chaque employé au chiffre d'affaires de 44,5 millions de FCFA. En comparaison, son concurrent MTN Cameroun a enregistré un chiffre d'affaires d'environ 257 milliards de FCFA avec seulement 564 employés, soit une contribution moyenne de chaque employé au chiffre d'affaires de 455,6 millions de FCFA. En d'autres termes, un employé de MTN Cameroun est en moyenne plus de 10 fois

plus productif qu'un employé de Camtel. Pour rappel, Camtel fait partie des quatre entreprises publiques que le Cameroun s'est engagé auprès du Fonds monétaire international (FMI) à placer sous contrat de performance d'ici fin 2024. Cette initiative vise à améliorer la performance de ces entreprises publiques et à réduire les subventions accordées par l'État. En lançant ce nouveau recrutement, Camtel cherche à renforcer ses effectifs dans le cadre de cet objectif plus large de réforme et d'amélioration de la performance de l'entreprise. Outre le renforcement de son effectif, Camtel poursuit plusieurs objectifs de réforme et d'amélioration de sa performance. Voici quelques-uns de ces objec-



tifs : la Réduction des coûts opérationnels de l'entreprise, la modernisation des infrastructures : l'entreprise s'engage à moderniser ses infrastructures de télécommunications pour améliorer la qualité des services offerts, l'amélioration de la qualité des services : Camtel cherche à accroître la satisfaction des clients en améliorant la qualité de ses services de

Direction générale de la Cameroon Telecommunications

télécommunications. Le développement de partenariats stratégiques : l'entreprise cherche à établir des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs du secteur des télécommunications, tant au niveau national qu'international. L'innovation et diversification des services notamment la fourniture d'accès à Internet à haut débit, des services cloud, des solutions de connectivité pour les entreprises, etc. Ces objectifs de réforme et d'amélioration de la performance sont alignés sur les efforts plus larges du gouvernement camerounais pour moderniser le secteur des télécommunications et promouvoir le développement économique du pays.

BANQUES ET FINANCES

BEAC

Le mandat d'Abbas Mahamat Tolli, gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac), arrive à échéant en février 2024, ce qui entraîne des changements au sein du gouvernement actuel de la banque. Le poste de Gouverneur et de DG des études, finances et relations internationales, sont les deux hautes fonctions à pourvoir.

Trois candidats pressentis au poste de gouverneur

Le départ imminent d'Abbas Mahamat Tolli de la fonction de gouverneur de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac) suscite des spéculations sur les potentiels successeurs pour ce poste déterminant. Selon le principe de rotation par pays et par ordre alphabétique, c'est au tour de la République Centrafricaine (RCA) de désigner le prochain gouverneur. Trois noms reviennent régulièrement dans les discussions. Le premier candidat est Yvon Sana Bangui, actuellement Directeur central des systèmes informatiques à la Beac. Il est un cadre de la maison et possède une connaissance approfondie des

opérations de la banque centrale. Le deuxième candidat est Maurice Christian Ouanzin, secrétaire général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac). Son expérience dans le domaine bancaire et sa connaissance des réglementations financières en font également un prétendant sérieux. Quant au 3e Marius Feimonazui, il est ancien Directeur général du contrôle général de la Beac. Les pronostics le considèrent également comme un candidat potentiel. Pour nommer le prochain gouverneur de la Beac, la désignation finale revient au président centrafricain, Faustin Archange Touadéra. Une fois sa dé-



cision prise, elle devra être entérinée par les autres chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). Cette nomination, va marquer le retour de la République Centrafricaine (RCA) dans le gouvernement de la Beac après presque un an d'absence. Pour ce qui est du poste

Les candidats pressentis au poste de DG et de Directeur de la Beac

de Directeur général des études, finances et relations internationales, conformément au principe de rotation, c'est au tour du Tchad de le pourvoir. Deux noms sont actuellement évoqués pour ce poste. Il s'agit en premier, du candidat Mahamat Djibrine Souleymane, qui occupe actuellement le poste de Directeur central chargé des opérations financières internationales à la Beac. Mahamat Djibrine est un cadre chevronné de la banque centrale, avec une solide formation en économie. Il a travaillé au siège de la Beac à Yaoundé pendant huit ans, occupant divers postes de responsabilité. Il a également occupé

des fonctions importantes à la présidence de la République du Tchad entre 2011 et 2014, ce qui lui confère une expérience politique et économique précieuse. La décision finale concernant ces nominations sera prise dans les prochains jours, et elle aura un impact significatif sur la direction future de la Banque des États de l'Afrique centrale (Beac). Les candidats pressentis apportent tous des compétences et des expériences uniques, et leur sélection sera cruciale pour assurer la continuité et la stabilité de la politique monétaire et financière de la région de la Cemac.

Sorelle Ninguem

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS

Les prix du super et du gasoil augmentent de 15 % à la pompe sur l'ensemble du territoire camerounais, le 3 février 2024. Cette seconde hausse en un an vise à résoudre les contraintes budgétaires croissantes et à éviter les tensions dans l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers.

Impact sur le pouvoir d'achat et les mesures d'accompagnement

L'État du Cameroun a annoncé une augmentation de 15 % des prix du super et du gasoil à la pompe à compter du 3 février 2024. Cette décision fait suite à des consultations entre le gouvernement et les partenaires sociaux. Ainsi, le litre de super coûte désormais 840 FCFA, soit une hausse de 110 FCFA par rapport au prix précédent de 730 FCFA. De même, le litre de gasoil est désormais vendu à 828 FCFA, soit une augmentation de 108 FCFA par rapport au prix antérieur de 720 FCFA. Les prix des autres produits pétroliers, tels que le pétrole lampant et le gaz domestique, restent in-



changés.

Le gouvernement justifie cette deuxième hausse des prix en un an par la nécessité de faire face aux contraintes budgétaires croissantes auxquelles l'État est confronté et d'éviter les tensions dans l'approvisionnement du marché national en produits pé-

Un camion citerne en pleine livraison des produits pétroliers

troliers. L'année précédente, une légère augmentation des prix avait permis de réduire la subvention des produits pétroliers de plus de 1 000 milliards FCFA en 2022 à environ 640 milliards de FCFA en 2023. Cependant, cette subvention continue de peser lourdement sur le Trésor public, d'où la nécessité d'ajuster à nouveau les prix. Afin de préserver le pouvoir d'achat des citoyens, le gouvernement envisage de mettre en place des mesures d'accompagnement similaires à celles de l'année précédente. Il est prévu une revalorisation de 5 % du salaire de base des agents publics, l'ouver-

ture d'un dialogue avec le secteur privé sur le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig), et l'allègement de certaines charges fiscales et douanières dans le secteur du transport routier. Malgré ces mesures, il est probable que le pays connaisse une augmentation des tarifs du transport urbain et interurbain, ce qui entraînera une hausse de l'inflation. Le gouvernement prévoit toutefois un repli de l'inflation à 4 % en 2024, contre 6,7 % à la fin de l'année 2023. Cette nouvelle hausse des prix des carburants était attendue, car le président Paul Biya l'avait déjà mentionnée dans son discours de fin d'an-

née à la nation. Le Cameroun s'est engagé, dans le cadre de son programme avec le Fonds monétaire international (FMI), à réduire les subventions aux produits pétroliers en augmentant les prix à la pompe. Cette mesure vise à créer un espace budgétaire pour financer les investissements productifs et les dépenses sociales. Une nouvelle hausse des prix des carburants est prévue en 2025, année de la fin du programme économique et financier triennal avec le FMI, suite à sa prorogation d'un an avec le gouvernement camerounais en novembre 2023.

Raphael Mforlem

FINANCEMENT AGRICOLE

L'entreprise espagnole Incatema a remporté un marché de gré à gré pour la mise en œuvre d'un projet d'aménagement des terres agricoles dans la région de l'Adamaoua au Cameroun. L'accord de financement a été signé entre le ministère de l'Économie et la Standard Chartered Bank de Londres le 30 janvier 2024.

52 milliards FCFA alloués à l'aménagement des terres

Globalement, il s'agit de 15 280 hectares de terres agricoles dont l'entreprise espagnole Incatema vient de bénéficier d'un financement pour leur aménagement. Les localités concernées sont les départements du Mbéré, de la Vina et du Faro et Déo dans la région de l'Adamaoua. Le projet est financé par un crédit acheteur d'environ 50 milliards de FCFA accordé par la banque du fournisseur et un crédit commercial d'environ 2 milliards de FCFA. La cérémonie de signature des conventions de financement entre Alamine Ousmane Mey, Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Ter-

ritoire et Mustapha Sajjad Hussain, Directeur exécutif de la Standard Chartered Bank de Londres, a eu lieu le 30 janvier 2024.

Incatema est une entreprise espagnole spécialisée dans les projets internationaux de conseil, d'ingénierie et d'exécution, visant à contribuer au progrès et à améliorer la qualité de vie dans les pays où elle est présente. Elle possède des filiales en Angola, en Haïti, en République Dominicaine et au Royaume-Uni. Selon le Minepat, le marché d'Incatema comprend la construction d'un système d'irrigation pour des surfaces agricoles importantes, la réalisation de 100 kilomètres de routes, la création de plusieurs



unités de production et l'acquisition d'équipements agricoles divers. Une étude financière sera également réalisée pour favoriser l'emploi des jeunes et faciliter la commercialisation des produits agropastoraux. Le Ministre Alamine Ousmane Mey se réjouit du fait qu'Incatema, en tant que partenaire

Échange de parapheurs entre le ministre de l'économie et les responsables de l'entreprise Incatema.

technique chargé de l'exécution des travaux, veillera à protéger soigneusement les cours d'eau de la zone d'influence du projet dans la région de l'Adamaoua. De plus, la production d'électricité à partir de la biomasse, dans le but de réduire la consommation d'énergie du projet, est également une priorité pour le partenaire technique. Le projet, dont la date de démarrage n'est pas encore connue, s'inscrit dans le cadre du Plan d'urgence pour l'accélération de la croissance économique (Planut) et vise à renforcer la sécurité alimentaire et à améliorer la croissance économique du pays, tout en respectant les engagements du Cameroun dans la lutte

contre le changement climatique. À moyen terme, il permettra d'accroître les capacités et la productivité de l'agriculture nationale face aux changements climatiques, et à long terme, de développer une agriculture durable qui combine la transformation structurelle et la préservation de l'environnement.

Selon l'analyse du Cadre Harmonisé de mars 2023, 11 % de la population camerounaise souffre encore d'insécurité alimentaire aiguë, ce qui équivaut à près de 3 millions de personnes, principalement dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Raphael Mforlem

MAINTENANCE DES AÉRONEFS

Les lauréats de la première cuvée ont reçu leurs parchemins le 31 janvier 2024, au bout de 10 mois de formation au sein de l'école de formation de l'Autorité aéronautique du Cameroun. C'était au cours d'une cérémonie présidée par le ministre des Transports, Jean Ernest Ngallé Bibéhé.

Les 14 premiers ingénieurs prêts à servir

Ce sont 14 ingénieurs camerounais qui ont reçu leurs diplômes de fin de formation en maintenance et recyclage des aéronefs le 31 janvier dernier à Yaoundé. Cette première promotion, formée au sein de l'école de formation de l'Autorité aéronautique du Cameroun, marque une avancée significative dans le développement de l'aviation nationale. Grâce à ce programme de formation de haut niveau, le Cameroun comble ainsi une lacune en matière de formation aéronautique et ouvre de nouvelles perspectives professionnelles dans l'industrie de l'aviation civile. Au cours de la cérémonie, Paule Assoumou Koki, Directrice générale de l'Autorité aéronautique a rappelé que : « L'aéronautique était l'un



des rares secteurs de notre pays, où les formations initiales s'effectuaient seulement à l'étranger ». En outre, le DG a tenu à souligner le bien-fondé de la création de l'école de formation de l'Autorité aéronautique, fruit d'un partenariat avec l'École Nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I. Cette première cuvée d'ingénieurs formés en mainte-

Les lauréats reçoivent leur parchemin de fin de formation.

nance et en recyclage des aéronefs marque une étape décisive pour l'aviation camerounaise. Auparavant, les formations spécialisées dans ce domaine nécessitaient de se rendre à l'étranger, ce qui représentait un obstacle important pour les étudiants intéressés par ce secteur. La création de l'école de formation de l'Autorité aéronautique du Cameroun en partenariat avec l'École Nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I a permis de combler cette lacune et de fournir une formation de haut niveau directement sur le territoire camerounais. Cette initiative répond à un besoin croissant dans le secteur de l'aviation, en particulier en matière de maintenance et de recyclage des aéronefs. Avec la com-

plexité croissante des aéronefs modernes, il est essentiel de disposer de professionnels qualifiés capables d'assurer l'entretien et la réparation des avions de manière efficace et sûre. La formation dispensée par l'école de l'Autorité aéronautique du Cameroun offre aux ingénieurs les compétences techniques et les connaissances théoriques nécessaires pour relever ces défis. En plus de répondre aux besoins professionnels, cette formation en maintenance et en recyclage des aéronefs intègre également les exigences académiques de l'enseignement supérieur. Les étudiants ont ainsi la possibilité d'acquérir des connaissances approfondies dans des domaines tels que l'aérodynamique, les matériaux aéronautiques, la gestion de la

maintenance et les normes de sécurité. Cette approche complète de la formation permet aux ingénieurs de développer une expertise solide et polyvalente, les préparant à occuper des postes de responsabilité dans l'industrie de l'aviation civile.

L'impact de cette formation ne se limite pas au niveau national. En tant que programme unique en Afrique centrale, il attire l'attention de la région et peut favoriser une collaboration accrue entre les pays voisins dans le domaine de l'aviation. Les compétences acquises par les ingénieurs formés au Cameroun pourraient être mises à profit dans d'autres pays de la région, renforçant ainsi les capacités aéronautiques de l'Afrique centrale dans son ensemble.

RM

INSTITUTIONS

EBOLOWA-AKOM
2-KRIBI

C'est ce qu'a indiqué le Directeur exécutif de la Standard Chartered Bank lors d'une rencontre tenue le 1er février 2024 en présence du Ministre des travaux publics. L'entrevue avait pour but de discuter de l'avancement des procédures de financement du projet routier Ebolowa - Akom 2 - Kribi.

Les études environnementales en cours de réalisation

Accélérer la mise en œuvre du financement et de garantir le démarrage des travaux cette année, c'est l'objectif de cette rencontre entre Hussain Mustafa Sajjad, Directeur exécutif de la Standard Chartered Bank United Kingdom, et Emmanuel Nganou Djoumessi, Ministre des Travaux Publics du Cameroun. Au cours des échanges, l'hôte du Mintp a rendu compte de l'évolution des procédures de financement du projet de construction de la route nationale reliant Ebolowa à Akom 2 et

Kribi. Entre autres informations capitales de cet entretien du 1er février 2024, Hussain Mustafa Sajjad a informé le ministre que 5 % du financement total avait été mobilisé pour la réalisation des études environnementales complémentaires, qui sont déjà en cours sur le terrain.

Le processus de mise à jour des études environnementales complémentaires, conformément aux normes internationales, a été entamé et devrait être finalisé prochainement. Cela permettra de mettre en place le finance-



ment pour les 95 % restants et de démarrer les travaux de construction de la route. Dans le but d'accélérer le processus de signature de la convention de financement, le Ministre des Travaux Publics et le Directeur exécutif/financement structure de la Stan-

Emmanuel Nganou Djoumessi, Mintp et Hussain Mustafa Sajjad, Directeur exécutif de la Standard Chartered Bank.

dard Chartered Bank ont convenu d'organiser un atelier d'échanges dans un délai d'un mois. Cet atelier réunira les responsables de UKEF Londres, la Standard Chartered Bank, le Ministère des Travaux Publics, le Ministère de l'Environnement et du Développement durable, le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, l'entreprise ICM et d'autres parties prenantes. L'objectif de cet événement sera de faciliter la signature de la convention de financement du projet

et d'assurer le démarrage des travaux dans les délais prévus. Le Ministre des Travaux Publics a souligné l'importance de commencer les travaux dès 2024, simultanément à la finalisation des études environnementales. Cette concertation entre le MINTP et la Standard Chartered Bank représente une étape cruciale dans la réalisation de ce projet d'infrastructure majeur, qui contribuera au développement économique et social de la région du Sud au Cameroun.

Raphael Mforlem

PÉAGES
AUTOMATIQUES

L'information a été rendu publique par le Mintp, lors de la 14e session du Comité de Suivi du contrat en partenariat public-privé pour la construction, la mise en œuvre et l'exploitation de 14 postes de péage automatique, tenue le 2 février 2024.

Vers une mise en service des 7 premiers postes

Les principaux sujets qui ont meublé les échanges lors de la 14ème session du Comité de Suivi du contrat en partenariat public-privé pour la construction, la mise en œuvre et l'exploitation des 14 postes de péage automatique sur certaines routes revêtues, qui s'est tenue le 2 février 2024, ont tourné autour de l'achèvement des travaux des sept premiers postes de péage. Les représentants du partenaire privé, du ministère des Finances (Minfi) et du ministère des



Travaux publics (Mintp) ont travaillé conjointement pour évaluer l'état d'avancement des projets. À la suite de cette réunion, un accord a été conclu pour accorder un délai de sept jours supplémentaires afin de

Emmanuel Nganou Djoumessi, Mintp, Louis Paul Motaze, Minfi, lors de la 14e session du Comité de Suivi du contrat en partenariat public-privé pour la construction, la mise en œuvre et l'exploitation de 14 postes de péage automatique.

peaufiner les derniers réglages nécessaires à la mise en service des péages automatiques. Une action, qui témoigne des progrès significatifs réalisés dans la réalisation de ces infrastructures essentielles. Afin de parvenir à la mise en service de ces ouvrages, plusieurs séances de travail techniques sont prévues dans les jours à venir, réunissant le partenaire privé, le Minfi et le Mintp. Ces réunions permettront de finaliser les détails opérationnels et de vérifier la conformité

des installations. Avec les normes de sécurité et de performance requises. Les travaux de ce 2 février 2024, se sont déroulés dans une atmosphère conviviale, témoignant de la bonne collaboration entre les différentes parties prenantes. Une fois les derniers réglages effectués, les sept premiers postes de péages automatiques seront prêts à être mis en service. Ce faisant, ils vont contribuer non seulement à faciliter la gestion du trafic routier, mais aussi à améliorer les infra-

structures de transport des régions concernées. La mise en service des sept premiers postes de péage automatiques représente une étape importante dans la réalisation de ce projet d'infrastructure routière. Elle marque le début d'une transition vers un système de péage plus moderne et plus efficace, qui devrait être étendu aux autres postes de péage prévus dans le contrat de partenariat public-privé.

Raphael Mforlem

SIARC 2024

C'est lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de la République tunisienne par ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, qu'Achille Bassilekin III, a annoncé que la Tunisie est l'hôte d'honneur du Salon International de l'Artisanat du Cameroun.

La Tunisie invitée d'honneur

Mettre en évidence les opportunités et les perspectives de partenariat existant entre le Cameroun et la Tunisie, c'est entre autres objectif de la rencontre entre le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Achille Bassilekin III, et l'Ambassadeur de la République tunisienne au Cameroun, Karim BEN Becher. Aussi, les deux personnalités ont examiné les possibilités de coopération entre les deux pays dans le secteur des Pmeesa. Le ministre des Pmeesa et l'Ambassadeur se sont convenus de ce que la Tunisie sera le « Pays Invité d'Honneur »

lors de la 8e édition du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (Siarc). Cette décision reflète la volonté de renforcer les liens entre les deux pays et de favoriser les échanges dans le secteur des Pmeesa. Dans cette optique, un plan d'action conjoint sera élaboré afin de permettre au Cameroun de bénéficier de l'expertise tunisienne en matière de PME, notamment en ce qui concerne l'encadrement et le développement des start-up, la mobilisation des financements auprès des partenaires du monde islamique, l'expansion des activités des entreprises par le biais du commerce électronique, la promotion



des structures d'incubation et la diffusion de l'innovation technologique auprès des PME camerounaises. Achille Bassilekin III a exprimé le souhait à Karim BEN Becher, Ambassadeur sortant de laisser une note à son successeur concernant les dossiers en suspens avec le Minpmeesa, afin de faciliter le suivi

Achille Bassilekin III, Ministre des PME et Karim BEN Becher, ambassadeur de Tunisie au Cameroun

de ces questions lors de l'arrivée du nouvel Ambassadeur. Cette demande a été confirmée par l'Ambassadeur, soulignant ainsi l'importance de maintenir une continuité dans les efforts de coopération entre les deux pays. Cette coopération renforcée entre la Tunisie et le Cameroun dans le secteur des Pmeesa, va permettre de développer les compétences des artisans camerounais, en se concentrant sur des domaines où la Tunisie possède un avantage comparatif, tels que la tapisserie, la broderie et le tissage. En outre, elle contribuera à renforcer la compétitivité des artisans et des Unités de Productions Artisanales au Cameroun, tout en

explorant le modèle d'économie sociale tunisienne pour identifier les forces et les opportunités qu'il offre. La participation de la Tunisie en tant que Pays Invité d'Honneur au Siarc 2024 marque une étape importante dans le renforcement des relations entre les deux pays et ouvre de nouvelles perspectives de coopération dans le secteur des Pmeesa. Cette collaboration mutuellement bénéfique contribuera au développement économique et social des deux nations, en favorisant l'échange d'expertise, le partage de bonnes pratiques et la promotion de l'artisanat traditionnel.

Raphael Mforlem

PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT

Au cours d'une audience entre le Minpmeesa et le Recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) le 30 janvier dernier, la promotion de la diffusion de la culture entrepreneuriale et l'employabilité des jeunes étaient au menu des échanges.

Une affaire de l'AUF et le Minpmeesa

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat, Achille Bassilekin III, a reçu en audience ce 30 janvier 2024 à son cabinet, le Pr Slim Khalbous, Recteur de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) qu'accompagnait le Directeur Régional de l'AUF pour l'Afrique Centrale et Grands Lacs, ainsi qu'une délégation de responsables de l'Agence. Les échanges entre ces personnalités ont porté sur les perspectives de collaboration. Au cours de l'audience, la coopération entre les deux institutions a été revisitée. Il en ressort que le Gouvernement camerounais et l'AUF entretiennent d'excellentes relations qui remontent à la signature en 2021 d'une convention de partenariat

Minpmeesa-AUF/Afrique Centrale. Cet accord portait sur l'entrepreneuriat, l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes, qui sont des priorités de la SND30. Dans le même sillage, le Gouvernement met un accent sur la transformation structurelle de l'économie, à travers la redynamisation des processus de transformation et la professionnalisation des enseignements. Les échanges, ont également porté sur les diverses opportunités élaborées par l'AUF, notamment le programme « entreprendre ». Il s'agit d'une plateforme regroupant les structures universitaires et les acteurs économiques, visant à implanter au sein des universités des Centres d'employabilité destinés aux étudiants en fin de par-

cours. L'AUF dispose également de pôles de pré-incubation chargés de diffuser l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire. Deux centres pilotes sont déjà opérationnels dans les universités de Yaoundé 1 et Douala. De plus, l'AUF a développé le programme « start-up 237 » en partenariat avec l'Ambassade de France, qui vise à créer 100 start-ups camerounaises, dont la moitié serait portée par des étudiants. Enfin, l'AUF dispose d'un programme d'accompagnement de l'entrepreneuriat social, prêt à collaborer avec le Minpmeesa. Le Ministre des Pmeesa, Achille Bassilekin III, a entièrement adhéré à ces programmes, qui intègrent clairement la dynamique de diffusion de la culture entrepreneuriale impulsée par



son Département ministériel, ainsi que les avancées de la Loi sur l'Économie Sociale adoptée en 2019, favorisant la mise sur pied du Programme National de Développement de ce secteur et le Forum Africain sur l'Économie Sociale et Solidaire, entre autres. Au terme de cette audience, les deux parties ont convenu de l'organisation de conférences de sensibilisation des jeunes sur les dis-

Achille Bassilekin III, Ministre des PME et la délégation de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) conduite par Recteur Pr Slim Khalbous.

positifs gouvernementaux dans les filières prioritaires. De plus, elles ont convenu de mobiliser les promoteurs des PME de ces filières pour accompagner les étudiants dans les pôles de pré-incubation. Enfin, l'élaboration d'une cartographie des métiers issus des dites filières a été envisagée pour faciliter l'orientation professionnelle des étudiants. En somme, cette collaboration entre l'AUF et le Minpmeesa marque une étape importante dans la diffusion de la culture entrepreneuriale et la promotion de l'employabilité des jeunes au Cameroun. Elle témoigne de l'engagement du gouvernement camerounais et de l'AUF à soutenir l'entrepreneuriat et la transformation économique du pays.

PUBLICITÉ

Sous le Très Haut Patronage du Président de la République du Cameroun
SON EXCELLENCE PAUL BIYA



CADIF

3^{ème} Édition
CENTRAL AFRICA
DIGITAL FAIR **2024**

Le Cameroun accueille la 3^{ème} édition du plus grand
salon du numérique en Afrique Centrale

THÈME:

Souveraineté Numérique en Afrique centrale à l'ère de l'intelligence
artificielle: Enjeux, défis et perspectives

DU **28** AU **30**
MAI 2024

PALAIS DES CONGRÈS
Yaoundé

(+237) 699 98 12 25 / 679 19 36 39

opportunitiesinafrica@yahoo.fr

Central Africa Digital Fair

CADIF

Organisé par:

